SAPFQ
Syndicat des agents de protection de la faune du Québec

COMMUNIQUÉ

Montréal, le 16 avril 2025 NO 11

AUX AGENTES ET AGENTS
DE PROTECTION DE LA FAUNE

« **Pour affichage** »

OBJET : Compte rendu de la négociation du 9 avril 2025

Bonjour à toutes et à tous,

Pour faire suite à notre dernière journée de négociation, qui a eu lieu le 9 avril dernier, nous devons malheureusement la qualifier de désastreuse.

Tout d'abord, l'employeur nous a présenté des propositions de modifications aux textes de la convention collective afin de les adapter aux différents changements législatifs et d'uniformiser les conventions de la Fonction publique. Nous n'avons pris aucune position à ce sujet pour l'instant, puisqu'il est nécessaire de faire les vérifications appropriées.

Ensuite, les sujets qui devaient meubler une bonne partie de la journée et qui promettaient des discussions prometteuses étaient : les horaires de travail et les conditions entourant la SLISE. Toutefois, les échanges se sont arrêtés abruptement, peu après avoir laissé l'employeur commencer ses explications sur les horaires de travail…

À notre grande surprise, après nous avoir exposé leurs doléances sur les soi-disant efforts investis pour nous déposer une nouvelle proposition d'horaire modifié, nous avons constaté, avec stupeur, que les explications et le dépôt de l'horaire ne constituaient en fait qu'un copier-coller du document et des explications présentées lors de la rencontre du 25 février dernier. Certes, la porte-parole du SCT était différente à l'époque, mais les autres représentants à la table étaient les mêmes.

Devant cette situation, nous avons décidé de prendre une pause pour faire un caucus, mais il est vite devenu évident que le climat très tendu ne permettait plus de poursuivre les discussions.

La tension était trop forte, et ce qui devait être une proposition extraordinaire s'est avéré être une insulte envers nous.

Nous avons donc informé la partie patronale que la rencontre prenait fin immédiatement et nous leur avons indiqué que, lors de la prochaine rencontre, prévue le 22 avril prochain, nous prendrons l'initiative : l'employeur devra écouter et analyser ce que nous lui proposerons en matière d'horaires et nous déposerons également nos paramètres concernant la SLISE. Autrement dit, « on reprend la rondelle » afin de faire avancer la négociation, plutôt que de stagner ou reculer.

En terminant, lors de la prochaine visioconférence provinciale, nous pourrons vous exposer plus en détail les événements désolants de la semaine dernière. Vous pourrez ainsi constater par vous-mêmes le rythme actuel de cette ronde de négociation.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter.

Je vous souhaite une bonne journée.

Martin Perreault
Président provincial

<u>PS :</u> Soyez prêt pour l'implantation de nouveau moyen d'expression, et soyez plus que jamais mobilisé, car c'est ensemble que nous parviendrons à faire bouger les choses!!!